

UNIDRINE

Conditions générales de vente

Vente de produits et prestations de services

Alan Bédrine, Entrepreneur individuel (EI) · SIREN 888 463 239 · En vigueur au 15 octobre 2026

ARTICLE 1 IDENTIFICATION DU VENDEUR

Les présentes conditions générales de vente sont proposées par :

Entrepreneur	Alan Bédrine, Entrepreneur individuel (EI)
Nom commercial	UNIDRINE
SIREN / SIRET (siège)	888 463 239 / 888 463 239 00044
Immatriculation	Registre national des entreprises (RNE)
Code APE	62.01Z – Programmation informatique
Adresse du siège	114 route Neuve – 69540 Irigny – France
TVA	Franchise en base de TVA – TVA non applicable, article 293 B du CGI
E-mail	contact@unidrine.fr
Téléphone	07 75 70 41 67
Site de vente en ligne	https://unidrine.fr/

Ci-après dénommé « **le Vendeur** » ou « **UNIDRINE** ».

ARTICLE 2 DÉFINITIONS

- **Client** : toute personne, physique ou morale, qui achète un Produit ou commande un Service auprès du Vendeur ;
- **Consommateur** : toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole ;
- **Non-professionnel** : toute personne morale qui n'agit pas à des fins professionnelles (par exemple une association) ; sauf mention contraire, les dispositions protectrices applicables au Consommateur lui sont étendues dans les limites prévues par la loi ;
- **Professionnel** : toute personne physique ou morale agissant dans le cadre de son activité professionnelle ;
- **Produits** : les biens proposés à la vente, notamment sur le site <https://unidrine.fr/> (ci-après « le Site ») ;
- **Services** : les prestations de services réalisées par le Vendeur, décrites à l'article 3 ;
- **Abonnement** : Service fourni de manière continue contre un prix payé à échéances régulières (mensuelles ou annuelles) — notamment l'hébergement web, le nom de domaine, la messagerie électronique et les contrats de maintenance — souscrit sur le Site ;

- **Commande** : toute commande de Produits ou souscription d'Abonnement passée sur le Site, ou toute commande de Services passée par acceptation d'un devis, par contact direct, par voie électronique ou sur support papier ;
- **Espace client** : l'espace personnel sécurisé du Client sur le Site, depuis lequel il suit ses Commandes et ses Abonnements, consulte et règle ses factures, gère ses moyens de paiement et résilie ses Abonnements ;
- **CGV** : les présentes conditions générales de vente.

ARTICLE 3 CHAMP D'APPLICATION

Les présentes CGV s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des ventes de Produits et des prestations de Services conclues par le Vendeur avec ses Clients, qu'ils soient Consommateurs, Non-professionnels ou Professionnels. Certaines clauses ne s'appliquent qu'à une catégorie de Clients : elles le précisent expressément.

3.1 – Produits

Les Produits proposés à la vente sur le Site comprennent notamment (liste non exhaustive) : téléviseurs, ordinateurs portables et fixes, téléphones, accessoires pour téléphones, accessoires et pièces informatiques, appareils photo, petit électroménager et accessoires de bureau.

Les caractéristiques essentielles des Produits (spécifications, illustrations, dimensions, capacités, et le cas échéant l'état du produit — neuf, reconditionné ou d'occasion —, l'indice de réparabilité ou de durabilité, et la période de disponibilité des pièces détachées lorsqu'elle est communiquée par le fabricant) sont présentées sur la fiche de chaque Produit. Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant de commander. Les photographies et graphismes ont une valeur illustrative.

Les offres de Produits sont valables tant qu'elles sont visibles sur le Site, dans la limite des stocks disponibles.

3.2 – Services

Le Vendeur propose notamment les Services suivants (liste non exhaustive) :

- installation et maintenance d'équipements informatiques et multimédias ;
- installation et maintenance d'équipements réseaux ;
- installation et maintenance d'appareils mobiles (téléphones et tablettes) ;
- conception et refonte de sites web ;
- conseil en référencement (SEO/SEA), en communication et en marketing digital ;
- conception de logos et de chartes graphiques ;
- photographie publicitaire ;
- hébergement web, enregistrement et gestion de noms de domaine, messagerie électronique, maintenance de sites web et maintenance informatique, proposés sous forme d'Abonnement sur le Site (article 10) ;
- toute autre prestation décrite dans un devis accepté.

Les Services peuvent être réalisés au domicile ou dans les locaux du Client, dans les locaux du Vendeur ou à distance. Le contenu, le prix et le délai de chaque prestation sont précisés au devis ou, à défaut, dans l'accord écrit conclu entre les parties.

Pour les Abonnements, le contenu, le prix, la périodicité de paiement et l'éventuelle durée d'engagement de chaque formule sont présentés sur le Site avant la souscription et rappelés dans l'e-mail de confirmation.

3.3 – Acceptation et opposabilité

Les CGV sont accessibles à tout moment sur le Site et sont communiquées à tout Client qui en fait la demande ; pour les Services, elles sont jointes ou référencées dans chaque devis. Le Client déclare en avoir pris connaissance et les accepter avant toute Commande, notamment en cochant la case prévue à cet effet lors de la commande en ligne ou en signant le devis.

Les CGV prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur ses éventuelles conditions générales d'achat. Lorsqu'un contrat ou un devis signé par les deux parties comporte des stipulations particulières, celles-ci prévalent sur les présentes CGV pour ce qui les concerne.

Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la Commande. Le Vendeur peut les modifier à tout moment ; les modifications ne s'appliquent pas aux Commandes déjà passées.

ARTICLE 4 PRIX

Les prix des Produits sont ceux affichés sur le Site au moment de l'enregistrement de la Commande. Les prix des Services sont ceux figurant au devis accepté ou, à défaut, au barème communiqué au Client avant la prestation. Lorsque le prix d'un Service ne peut être déterminé à l'avance avec certitude, un devis détaillé indiquant la méthode de calcul du prix est remis au Client.

Les prix sont exprimés en euros. Le Vendeur bénéficiant du régime de la franchise en base de TVA, la TVA n'est pas applicable (article 293 B du Code général des impôts) : les prix affichés constituent le prix total à payer par le Client, hors frais mentionnés ci-dessous, et les factures portent la mention « TVA non applicable, article 293 B du CGI ». En cas de sortie de ce régime, les prix seront indiqués toutes taxes comprises, et hors taxes pour les Professionnels.

Les prix tiennent compte des éventuelles réductions consenties par le Vendeur. Ils sont fermes pendant leur durée de validité (durée de l'affichage sur le Site, ou durée de validité du devis, à défaut un mois). Le Vendeur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment pour l'avenir.

Le prix d'un Abonnement est celui affiché sur le Site lors de la souscription. Il ne peut pas être modifié pendant la période d'engagement éventuelle ; ses évolutions ultérieures obéissent à l'article 10.7.

Les frais de traitement, d'expédition et de livraison des Produits, ainsi que les éventuels frais de déplacement pour les Services, ne sont pas compris dans le prix ; ils sont indiqués au Client avant la validation de la Commande ou dans le devis. Le montant total à payer, frais compris, est récapitulé avant validation.

Une facture est établie pour chaque Commande et remise au Client au plus tard lors de la livraison des Produits ou de l'exécution du Service, ou mise à sa disposition dans son espace client.

ARTICLE 5 COMMANDES

5.1 – Commande de Produits sur le Site

Le Client sélectionne les Produits et les ajoute à son panier, qu'il peut modifier à tout moment. Il renseigne ses coordonnées ou se connecte à son espace, choisit le mode de livraison, vérifie le récapitulatif de sa Commande (Produits, prix, frais, délai de livraison) et corrige les éventuelles erreurs, puis accepte les CGV. La Commande est validée par un clic sur un bouton portant la mention « Commande avec obligation de paiement » ou une formule équivalente non ambiguë.

Le contrat est formé à la validation de la Commande. Le Vendeur en accuse réception sans délai par e-mail, sur un support durable reprenant les éléments essentiels du contrat et les présentes CGV. Le Client peut suivre l'évolution de sa Commande depuis son espace.

Le Vendeur se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute Commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une Commande antérieure, ou en cas de suspicion de fraude ; le Client en est alors informé et toute somme versée lui est remboursée.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées par le système informatique du Vendeur constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

5.2 – Précommandes

Certains Produits peuvent être réservés avant leur disponibilité (précommande). La date de disponibilité ou de livraison estimée est indiquée sur la fiche Produit et rappelée lors de la Commande.

- **Paiement** : le prix est payé intégralement lors de la précommande, ce qui garantit la réservation du Produit.
- **Livraison** : le Produit est expédié dès sa disponibilité. Le Client est informé sans délai de toute évolution de la date de disponibilité. Si la date indiquée n'est pas respectée, le Client dispose des droits prévus à l'article 7.2.
- **Annulation et modification** : le Client peut annuler ou modifier sa précommande sans frais tant que le Produit n'a pas été expédié ; en cas d'annulation, il est intégralement remboursé dans un délai de 14 jours. Toute modification (modèle, couleur, capacité...) est réalisée sous réserve de disponibilité.

- **Indisponibilité définitive** : si le Produit devient définitivement indisponible (annulation du fabricant, problème de production...), le Client en est informé immédiatement et est remboursé intégralement dans un délai de 14 jours ; il peut, s'il le préfère et à sa seule demande, opter pour un avoir.
- **Rétractation et garanties** : les Produits précommandés bénéficient du droit de rétractation et des garanties légales dans les mêmes conditions que les autres Produits (articles 11 et 12).

5.3 – Commande de Services

Les Services sont réalisés après l'établissement d'un devis, son acceptation par le Client (signature, mention « bon pour accord » ou acceptation électronique) et sa confirmation par le Vendeur. À défaut de devis, la Commande peut résulter d'un accord écrit (e-mail notamment) précisant la nature de la prestation et son prix. Pour les Consommateurs, un devis ou une confirmation écrite est remis avant toute exécution.

Lorsque le contrat est conclu hors établissement (par exemple au domicile du Client), le Vendeur remet au Consommateur un exemplaire daté et signé du contrat comprenant le formulaire de rétractation figurant en Annexe 1.

5.4 – Souscription d'un Abonnement sur le Site

Le Client choisit la formule d'Abonnement, indique le cas échéant le nom de domaine concerné et la quantité souhaitée, puis se connecte à son Espace client ou le crée. Avant le paiement, il prend connaissance du prix, de la périodicité de paiement et de l'éventuelle durée d'engagement, accepte les CGV et, s'il est Consommateur, demande expressément que l'exécution du Service commence avant la fin du délai de rétractation (article 11.5), en cochant la case prévue à cet effet. Il est ensuite dirigé vers la page de paiement sécurisée.

Le contrat est formé à la confirmation du paiement de la première échéance. Le Vendeur en accuse réception sans délai par e-mail, sur un support durable, en rappelant les caractéristiques de la formule souscrite et en joignant les présentes CGV. L'Abonnement apparaît dans l'Espace client, où le Client suit sa mise en service, ses échéances et ses factures.

ARTICLE 6 PAIEMENT

6.1 – Moyens de paiement

Produits achetés sur le Site : le prix est payable comptant, en totalité, le jour de la Commande, par carte bancaire via un prestataire de paiement sécurisé. Les données de paiement sont chiffrées et ne sont pas conservées par le Vendeur.

Abonnements souscrits sur le Site : la première échéance est payée par carte bancaire lors de la souscription, via le prestataire de paiement sécurisé Stripe ; les échéances suivantes sont prélevées automatiquement sur la même carte, à la date anniversaire de la souscription, chaque mois ou chaque année selon la formule. Le Client peut à tout moment remplacer sa carte et télécharger ses factures depuis son Espace client.

Services : selon les modalités prévues au devis, le paiement peut être effectué par :

- carte bancaire (en ligne via le prestataire de paiement sécurisé Stripe, ou sur terminal de paiement) ;
- virement SEPA (instantané ou classique) ou prélèvement SEPA ;
- chèque (une vérification auprès du fichier FNCI peut être effectuée) ;
- espèces, dans la limite des plafonds légaux (articles L. 112-6 et D. 112-3 du Code monétaire et financier).

Un acompte peut être demandé à la Commande lorsque le devis le prévoit. Le solde est payable à réception de la facture, sauf délai différent indiqué sur celle-ci. Toutefois, pour un contrat conclu hors établissement avec un Consommateur, aucun paiement ni aucune contrepartie ne peut être exigé avant l'expiration d'un délai de sept jours à compter de la conclusion du contrat, sauf dans les cas prévus par l'article L. 221-10 du Code de la consommation (notamment les travaux d'entretien ou de réparation à réaliser en urgence au domicile du Consommateur et expressément sollicités par lui).

Les paiements ne sont considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues. Le Vendeur n'est pas tenu de délivrer les Produits ou d'exécuter les Services tant que le prix exigible n'a pas été payé.

6.2 – Retard de paiement

Clients Professionnels : toute somme non payée à son échéance entraîne de plein droit, sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités de retard calculées au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente, majoré de 10 points de pourcentage, ainsi que d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (article L. 441-10 du Code de commerce). Une indemnité complémentaire peut être demandée sur justificatifs lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs. Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.

Clients Consommateurs : toute somme non payée à son échéance produit, après mise en demeure restée sans effet, des intérêts au taux légal (article 1231-6 du Code civil).

Le Client ne peut en aucun cas compenser de sa propre initiative les sommes qu'il doit avec d'éventuelles pénalités ou indemnités qu'il estimerait dues par le Vendeur.

6.3 – Factures et relances

Chaque facture est mise à la disposition du Client dans l'onglet « Factures » de son Espace client, avec son statut (payée, en attente de paiement, impayée) et, s'il y a lieu, un lien de paiement sécurisé. Les factures émises par le Vendeur pour des Services réalisés hors du Site (prestations sur devis notamment) sont en outre adressées au Client par e-mail, au format PDF, avec ce lien de paiement ; lorsque le Client ne dispose pas encore d'un Espace client, celui-ci est créé à l'adresse e-mail qu'il a communiquée et une invitation à l'activer lui est adressée.

Ces factures sont payables dans le délai indiqué sur la facture. À défaut de paiement à l'échéance, le Vendeur adresse au Client deux relances par e-mail, la première le lendemain de l'échéance, la seconde sept jours plus tard, sans préjudice des dispositions de l'article 6.2.

ARTICLE 7 LIVRAISON ET RETRAIT DES PRODUITS

7.1 – Zone, délai et modalités

Les Produits sont livrés en France métropolitaine, à l'adresse indiquée par le Client lors de la Commande. Ils sont livrés en une seule fois, sauf indisponibilité d'un Produit ou cas particulier signalé au Client.

Sauf autre délai indiqué lors de la Commande, les Produits sont livrés dans un délai de 10 jours calendaires à compter de la validation de la Commande ; pour les précommandes, ce délai court à compter de la date de disponibilité indiquée sur la fiche Produit. La livraison est constituée par le transfert au Client de la possession physique ou du contrôle du Produit.

Les livraisons sont effectuées par un transporteur indépendant (Colissimo ou Chronopost, au choix du Client lors de la Commande), à une adresse facilement accessible ; le numéro de suivi du colis est communiqué par e-mail et dans l'Espace client. Le Client peut aussi choisir le retrait gratuit à l'atelier (article 7.4). Toute demande particulière du Client concernant l'emballage ou le transport fait l'objet d'un devis complémentaire préalablement accepté par écrit.

7.2 – Retard de livraison

En cas de non-respect de la date ou du délai de livraison, le Client Consommateur peut, après avoir enjoint le Vendeur, par lettre recommandée avec avis de réception ou par un écrit sur un autre support durable, d'effectuer la livraison dans un délai supplémentaire raisonnable, résoudre le contrat si le Vendeur ne s'est pas exécuté dans ce délai. Il peut résoudre immédiatement le contrat lorsque le Vendeur refuse de livrer ou lorsque la date de livraison constituait pour lui une condition essentielle de la Commande (articles L. 216-6 et L. 216-7 du Code de la consommation).

Les sommes versées sont alors remboursées au plus tard dans les 14 jours suivant la date de résolution du contrat. À défaut, ces sommes sont majorées de plein droit dans les conditions de l'article L. 241-4 du Code de la consommation, sans préjudice de tous dommages et intérêts.

7.3 – Vérification à réception

Le Client est invité à vérifier l'état des Produits lors de la livraison et à signaler au Vendeur dans les meilleurs délais, par e-mail, courrier ou via le formulaire du Site, tout défaut apparent, Produit manquant ou erreur, avec si possible des photographies. Cette vérification est une simple recommandation : elle ne prive pas le Client Consommateur des garanties légales prévues à l'article 12.

7.4 – Retrait à l'atelier

Lorsque le Client choisit le retrait à l'atelier, aucun frais de livraison n'est facturé. Le Vendeur l'informe par e-mail dès que sa Commande est prête ; le Client la retire sur rendez-vous, pris au 07 75 70 41 67, à l'atelier **UNIDRINE, 114 route Neuve, 69540 Irigny**, sur présentation de son numéro de Commande et d'une pièce d'identité. La livraison intervient lors de la remise du Produit au Client, qui peut le vérifier sur place. Le délai de mise à disposition est celui prévu à l'article 7.1.

La Commande est tenue à la disposition du Client pendant 30 jours à compter de cet e-mail. À défaut de retrait dans ce délai, et après une relance restée sans réponse pendant 8 jours, le Vendeur peut résoudre la vente et rembourser le Client des sommes versées.

ARTICLE 8 TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ ET DES RISQUES

La propriété des Produits est transférée au Client au moment du paiement intégral du prix.

Pour le Client Consommateur, les risques de perte ou d'endommagement des Produits lui sont transférés lorsqu'il prend, ou qu'un tiers désigné par lui (autre que le transporteur proposé par le Vendeur), prend physiquement possession des Produits. Lorsque le Client confie la livraison à un transporteur qu'il a lui-même choisi et qui n'a pas été proposé par le Vendeur, les risques lui sont transférés dès la remise des Produits à ce transporteur (articles L. 216-4 et L. 216-5 du Code de la consommation).

Pour le Client Professionnel, les risques sont transférés dès la remise des Produits au transporteur.

ARTICLE 9 EXÉCUTION DES SERVICES

Les Services sont exécutés par le Vendeur, qui peut recourir à des sous-traitants sous sa responsabilité. Le Vendeur est tenu d'une obligation de moyens et s'engage à exécuter les Services avec soin, conformément aux règles de l'art et aux stipulations du devis.

Le Vendeur s'engage à respecter les délais annoncés au devis. À défaut d'indication de délai, le Service est exécuté au plus tard 30 jours après la conclusion du contrat (article L. 216-1 du Code de la consommation). Les délais peuvent être allongés lorsque le retard est imputable au Client (informations, accès, contenus ou validations non fournis en temps utile) ou résulte d'un cas de force majeure.

Le Client s'engage à collaborer de bonne foi : fournir des informations exactes, les accès, contenus et validations nécessaires, et sauvegarder préalablement ses données avant toute intervention sur un équipement informatique ou mobile. Sauf stipulation contraire du devis, le Vendeur ne peut être tenu responsable d'une perte de données que le Client aurait pu éviter par une sauvegarde.

Pour les prestations créatives et numériques (sites web, logos, chartes graphiques, photographies), le nombre de séries de modifications incluses est précisé au devis ; les modifications supplémentaires font l'objet d'un devis complémentaire. La prestation est réputée livrée à la remise des livrables ou à la mise en ligne.

ARTICLE 10 ABONNEMENTS : HÉBERGEMENT WEB, NOMS DE DOMAINE, MESSAGERIE ET MAINTENANCE

10.1 – Objet et mise en service

Les Abonnements proposés sur le Site comprennent notamment l'hébergement web (certificat SSL inclus, tarif unique quel que soit le type de site), l'enregistrement ou le transfert d'un nom de domaine en .fr ou .com avec une boîte mail, les boîtes mail supplémentaires, la maintenance de sites web (mises à jour, sauvegardes, sécurité) et la maintenance informatique. Chaque formule est proposée avec un engagement de 12 mois ou sans engagement (pour le nom de domaine : paiement annuel, ou paiement mensuel sans engagement), aux prix indiqués sur le Site. Le contenu de chaque formule est décrit sur le Site.

Les services d'hébergement, de nom de domaine et de messagerie sont fournis au moyen de l'infrastructure de partenaires spécialisés (notamment Infomaniak), sous la responsabilité du Vendeur. Ils sont mis en service par le

Vendeur, en règle générale sous 24 heures ouvrées après la souscription ; les accès (FTP, WebFTP, webmail, paramètres de messagerie) sont alors communiqués au Client dans son Espace client. Les contrats de maintenance prennent effet à la date de la souscription.

10.2 – Durée, engagement et résiliation

Selon la formule indiquée sur le Site :

- **Formules mensuelles sans engagement** : elles sont conclues pour une durée indéterminée. Le Client peut les résilier à tout moment ; la résiliation prend effet à la fin du mois en cours (période mensuelle débutant à la date anniversaire de la souscription), déjà payé, et aucune nouvelle échéance n'est prélevée ;
- **Formules annuelles** (nom de domaine payé à l'année, boîtes mail supplémentaires) : elles sont conclues pour un an, payé d'avance, et reconduites tacitement chaque année. Le Client peut les résilier à tout moment ; la résiliation prend effet à la fin de l'année en cours ;
- **Formules avec engagement de 12 mois** : elles sont conclues pour une durée minimale de 12 mois à compter de la souscription, payable chaque mois. Le Client peut demander la résiliation à tout moment et choisit sa date d'effet : (i) au terme des 12 mois, sans frais, les mensualités restant prélevées à leur échéance habituelle ; ou (ii) à la fin du mois en cours, auquel cas il est redevable, à titre d'**indemnité de résiliation anticipée**, d'une somme égale au montant des mensualités restant à courir jusqu'au terme de l'engagement, facturée et prélevée à la date de sa demande. Le montant de cette indemnité est indiqué au Client avant qu'il ne confirme sa demande ; elle n'est pas due en cas de manquement du Vendeur à ses obligations ou de force majeure (article 13). À l'issue de l'engagement, l'Abonnement se poursuit pour une durée indéterminée, sans engagement, et devient résiliable à tout moment avec effet à la fin du mois en cours.

Le Client résilie en ligne, gratuitement, depuis son Espace client, au moyen de la fonction « Résilier » accessible notamment par le lien « Résilier un abonnement » présent en bas de chaque page de la boutique, ou par e-mail ou courrier adressé au service client (article 16). Le Vendeur lui confirme sans délai la réception de sa demande par e-mail, en indiquant la date à laquelle la résiliation prend effet (article L. 215-1-1 du Code de la consommation). La période entamée n'est pas remboursée, sauf exercice du droit de rétractation (article 11) ou manquement du Vendeur.

Le Vendeur informe le Client par e-mail, au plus tôt trois mois et au plus tard un mois avant le terme de chaque période annuelle ou de la période d'engagement, de la possibilité de ne pas reconduire le contrat (article L. 215-1 du Code de la consommation). À défaut de cette information, le Consommateur peut mettre gratuitement un terme au contrat à tout moment à compter de la date de reconduction ; les sommes versées pour la période postérieure à la résiliation lui sont remboursées dans un délai de trente jours.

10.3 – Paiement et défaut de paiement

Les échéances sont prélevées automatiquement dans les conditions de l'article 6.1. Le Client peut à tout moment remplacer la carte bancaire utilisée pour un Abonnement depuis la fiche de cet Abonnement dans son Espace client ; si une échéance est impayée, son prélèvement est alors tenté de nouveau sur la nouvelle carte. En cas d'échec d'un prélèvement, le Client en est informé par e-mail et invité à mettre à jour son moyen de paiement depuis son Espace client ; de nouvelles tentatives de prélèvement sont effectuées. Faute de régularisation dans les huit jours suivant cette information, le Vendeur peut suspendre le Service, après en avoir averti le Client, puis résilier l'Abonnement ; les échéances échues restent dues.

10.4 – Noms de domaine

Le nom de domaine est enregistré au nom du Client auprès de l'office d'enregistrement de l'extension (AFNIC pour le .fr, Verisign pour le .com), par l'intermédiaire d'un bureau d'enregistrement accrédité, selon la règle du « premier arrivé, premier servi ». Le Client garantit l'exactitude des informations transmises et disposer des droits sur le nom choisi, qui ne doit pas porter atteinte aux droits de tiers (marques, noms, dénominations). Si le nom demandé n'est pas disponible, le Client en est informé et intégralement remboursé, sauf s'il choisit un autre nom.

Le Client peut demander à tout moment le transfert de son nom de domaine vers un autre prestataire ; le code de transfert lui est remis sur simple demande. À la fin de l'Abonnement, le nom de domaine n'est plus renouvelé et peut, après son expiration, être enregistré par un tiers.

10.5 – Hébergement et messagerie

Le Client est seul responsable des contenus qu'il publie ou stocke et de l'usage des accès qui lui sont confiés, qu'il garde confidentiels. Il s'interdit tout contenu ou usage illicite, l'envoi de messages non sollicités (spam) et toute

utilisation de nature à perturber le fonctionnement des serveurs ; en cas de manquement grave, le Vendeur peut suspendre le Service après en avoir averti le Client, ou sans délai en cas d'urgence ou de réquisition d'une autorité. Le Vendeur met en œuvre les moyens raisonnables pour assurer la disponibilité et la sécurité des Services, sans pouvoir garantir l'absence d'interruption, notamment pour maintenance ; le Client conserve une copie de ses données importantes.

Avant la fin d'un hébergement ou d'une messagerie, il appartient au Client de récupérer ses fichiers, bases de données et e-mails. Ces données sont supprimées 30 jours après la fin du Service.

10.6 – Contrats de maintenance

Les prestations comprises dans chaque contrat de maintenance sont celles décrites sur le Site pour la formule choisie ; la maintenance de site web porte sur le site désigné par le Client lors de la souscription. Les interventions, pièces et prestations non comprises (dépannage sur site, remplacement de matériel, développement...) sont réalisées après acceptation d'un devis ou du barème en vigueur. Le Client donne au Vendeur les accès nécessaires et l'informe sans délai de toute modification susceptible d'affecter la prestation.

10.7 – Évolution des prix

Le Vendeur peut faire évoluer le prix des Abonnements pour l'avenir. Le nouveau prix est notifié au Client par e-mail au moins un mois avant son application et ne s'applique pas pendant la période d'engagement en cours. Le Client qui le refuse peut résilier son Abonnement sans frais avant son entrée en vigueur.

ARTICLE 11 DROIT DE RÉTRACTATION (CONSOMMATEURS)

11.1 – Délai

Le Client Consommateur dispose d'un délai de **14 jours** pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus ci-dessous, lorsque le contrat est conclu à distance (notamment sur le Site) ou hors établissement (article L. 221-18 du Code de la consommation). Ce délai court :

- pour les Produits : à compter de la réception du Produit par le Client ou un tiers désigné par lui ; en cas de Commande de plusieurs Produits livrés séparément, à compter de la réception du dernier Produit ;
- pour les Services : à compter du jour de la conclusion du contrat.

Le droit de rétractation ne s'applique pas aux contrats conclus dans les locaux du Vendeur, ni aux Clients Professionnels.

11.2 – Exercice du droit de rétractation

Le Client exerce son droit en notifiant sa décision avant l'expiration du délai, au moyen du formulaire figurant en Annexe 1, de la fonctionnalité de rétractation proposée sur le Site lorsqu'elle est disponible, ou de toute autre déclaration dénuée d'ambiguïté, adressée par e-mail à contact@unidrine.fr ou par courrier à : UNIDRINE – Alan Bédrine EI, 114 route Neuve, 69540 Irigny. Le Vendeur en accuse réception sans délai sur un support durable.

11.3 – Retour des Produits

Le Client renvoie les Produits au plus tard 14 jours après avoir communiqué sa décision, à l'adresse : **UNIDRINE – Alan Bédrine EI, 114 route Neuve, 69540 Irigny**. Les frais directs de renvoi sont à la charge du Client. Le Vendeur peut proposer une étiquette de retour prépayée ; son coût est alors indiqué au Client et déduit du remboursement.

Les Produits doivent être retournés complets (accessoires, notice) et, si possible, dans leur emballage d'origine. La responsabilité du Client peut être engagée en cas de dépréciation des Produits résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir leur nature, leurs caractéristiques et leur bon fonctionnement.

11.4 – Remboursement

Le Vendeur rembourse la totalité des sommes versées, y compris les frais de livraison initiaux (dans la limite du mode de livraison standard le moins coûteux proposé), au plus tard 14 jours à compter de la date à laquelle il est informé de la décision de rétractation. Pour les Produits, il peut différer le remboursement jusqu'à la récupération des Produits ou jusqu'à ce que le Client ait fourni une preuve de leur expédition, la date retenue étant celle du premier de ces faits. Le remboursement est effectué par le même moyen de paiement que celui utilisé pour la transaction initiale, sauf accord exprès du Client pour un autre moyen, et n'occasionne aucun frais pour lui.

11.5 – Services commencés pendant le délai de rétractation

Si le Client Consommateur souhaite que l'exécution d'un Service commence avant la fin du délai de rétractation, il doit en faire la demande expresse sur un support durable (ou sur papier pour un contrat hors établissement). S'il exerce ensuite son droit de rétractation, il verse au Vendeur un montant proportionnel au Service fourni jusqu'à la communication de sa décision (article L. 221-25 du Code de la consommation). Il perd son droit de rétractation lorsque le Service a été pleinement exécuté avant la fin du délai, à sa demande expresse et avec sa reconnaissance de la perte de ce droit.

Lors de la souscription d'un Abonnement sur le Site, cette demande est formulée en cochant la case prévue à cet effet ; en cas de rétractation, le montant dû est calculé au prorata de la période écoulée jusqu'à la communication de la décision du Client.

11.6 – Exceptions

Conformément à l'article L. 221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut notamment pas être exercé pour les contrats :

- de fourniture de Services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation, dans les conditions de l'article 11.5 ;
- de fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du Consommateur ou nettement personnalisés (par exemple un logo, une charte graphique ou un site web réalisés sur mesure, dès lors que leur réalisation a commencé) ;
- de fourniture d'enregistrements audio ou vidéo ou de logiciels informatiques lorsqu'ils ont été descellés par le Consommateur après la livraison ;
- de fourniture de biens qui ont été descellés après la livraison et ne peuvent être renvoyés pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé (par exemple certains écouteurs intra-auriculaires) ;
- de travaux d'entretien ou de réparation à réaliser en urgence au domicile du Consommateur et expressément sollicités par lui, dans la limite des pièces de rechange et travaux strictement nécessaires pour répondre à l'urgence ;
- de fourniture d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel dont l'exécution a commencé avec l'accord préalable exprès du Consommateur, qui a reconnu perdre son droit de rétractation.

ARTICLE 12 GARANTIES

12.1 – Produits : garantie légale de conformité et garantie des vices cachés

Les Produits vendus aux Consommateurs bénéficient de plein droit de la garantie légale de conformité (articles L. 217-1 et suivants du Code de la consommation) et de la garantie des vices cachés (articles 1641 à 1649 du Code civil), dans les conditions résumées ci-dessous, conformément à l'article D. 211-2 du Code de la consommation.

GARANTIE LÉGALE DE CONFORMITÉ ET GARANTIE DES VICES CACHÉS — INFORMATION DU CONSOMMATEUR

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de

six mois de la garantie initiale.

Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si : 1° le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ; 2° la réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ; 3° la réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ; 4° la non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.

Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.

Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.

Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du code de la consommation.

Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être portée jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 241-5 du code de la consommation).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pour une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien.

Pour les biens d'occasion ou reconditionnés, la présomption d'antériorité du défaut de conformité est de 12 mois à compter de la délivrance (article L. 217-7 du Code de la consommation) ; la garantie légale de conformité reste de deux ans.

12.2 – Mise en œuvre des garanties sur les Produits

Pour faire valoir ses droits, le Client informe le Vendeur par écrit (e-mail à contact@unidrine.fr ou courrier) du défaut constaté, en décrivant le problème et en joignant si possible des photographies. Le Produit est retourné à l'adresse : **UNIDRINE – Alan Bédrine EI, 114 route Neuve, 69540 Irigny**. Le Vendeur adresse au Client une étiquette de retour prépayée, ou rembourse les frais de retour sur présentation des justificatifs : la mise en œuvre de la garantie légale de conformité est sans frais pour le Consommateur.

Le remboursement éventuel est effectué par virement ou sur la carte bancaire utilisée lors de l'achat, dans un délai de 14 jours suivant la réception du bien restitué ou la preuve de son expédition (article L. 217-16 du Code de la consommation).

12.3 – Garantie commerciale sur les Produits

Certains Produits bénéficient d'une garantie commerciale UNIDRINE, dont la durée est indiquée sur la fiche Produit (par exemple « Garantie 12 mois »). Garant : UNIDRINE – Alan Bédrine EI, 114 route Neuve, 69540 Irigny. Cette garantie est gratuite, court à compter de la délivrance du Produit et s'applique en France métropolitaine. Elle couvre les pannes et dysfonctionnements survenant dans des conditions normales d'utilisation et donne lieu, au choix du Vendeur, à la réparation du Produit, à son remplacement par un Produit équivalent ou, à défaut, à son remboursement. Elle exclut la casse, l'oxydation, les dommages consécutifs à une chute, à une mauvaise utilisation ou à l'intervention d'un tiers, ainsi que l'usure normale des consommables (notamment la batterie). Elle est mise en œuvre dans les conditions de l'article 12.2.

Indépendamment de la garantie commerciale, le Vendeur reste tenu de la garantie légale de conformité mentionnée aux articles L. 217-3 à L. 217-20 du Code de la consommation et de celle relative aux défauts de la chose vendue, dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 et 2232 du Code civil, rappelées à l'article 12.1.

12.4 – Services

Les Services portant sur des contenus ou services numériques (sites web, fichiers graphiques, photographies numériques...) fournis à un Consommateur bénéficient de la garantie légale de conformité prévue aux articles L. 224-25-12 et suivants du Code de la consommation. Les autres Services sont soumis au droit commun des contrats (articles 1217 et suivants du Code civil). En cas de Service non conforme au devis, le Vendeur s'engage, au choix du Client lorsque cela est possible, à le reprendre sans frais, à réduire le prix ou à le rembourser.

Le Client signale tout défaut d'exécution par écrit dans les meilleurs délais. Pour les Clients **Professionnels** uniquement, les réclamations relatives aux Services doivent être formulées dans un délai de 10 jours à compter de leur réalisation, faute de quoi le Service est réputé accepté.

12.5 – Limites de responsabilité

La responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée en cas de mauvaise utilisation du Produit, de non-respect de sa notice, de modification ou de réparation effectuée par un tiers non autorisé, de négligence ou de défaut d'entretien de la part du Client, d'usure normale, d'accident ou de force majeure.

À l'égard des Clients **Professionnels**, la responsabilité du Vendeur est limitée au montant payé par le Client pour le Produit ou le Service concerné ; le Vendeur ne peut être tenu des dommages indirects (perte d'exploitation, de chiffre d'affaires, de données ou de clientèle). La garantie légale de conformité du Code de la consommation ne s'applique pas aux Professionnels.

Aucune clause des présentes ne peut avoir pour effet d'exclure ou de limiter les droits que le Consommateur tient de la loi, ni la responsabilité du Vendeur en cas de faute lourde, de dol ou de dommage corporel.

ARTICLE 13 FORCE MAJEURE

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable de l'inexécution de ses obligations résultant d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil, c'est-à-dire d'un événement échappant à son contrôle, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées. Si l'empêchement est temporaire, l'exécution est suspendue ; s'il est définitif ou dure plus de 30 jours, le contrat peut être résolu par l'une ou l'autre des parties et les sommes versées pour des prestations non exécutées sont remboursées.

ARTICLE 14 DONNÉES PERSONNELLES

14.1 – Responsable de traitement

Le responsable du traitement des données à caractère personnel est Alan Bédrine, Entrepreneur individuel (UNIDRINE), 114 route Neuve, 69540 Irigny. Toute question ou demande relative aux données personnelles peut être adressée à dpo@unidrine.fr ou par courrier à cette adresse (mention « Données personnelles »).

14.2 – Données collectées, finalités et bases légales

- **Gestion des Commandes, livraisons, prestations, facturation et service client** : nom, prénom, adresses postale et électronique, numéro de téléphone, historique des Commandes, informations relatives aux équipements ou projets concernés par les Services, nom de domaine et identifiants d'accès aux Abonnements (mots de passe conservés chiffrés). Base légale : exécution du contrat.
- **Paiement** : les données de carte bancaire sont traitées directement par le prestataire de paiement sécurisé (Stripe notamment) et ne sont pas conservées par le Vendeur. Base légale : exécution du contrat.
- **Obligations comptables et fiscales** : factures et pièces comptables. Base légale : obligation légale.
- **Prospection commerciale** : envoi d'offres par e-mail ou SMS aux Consommateurs, uniquement avec leur consentement préalable, ou pour des produits ou services analogues à ceux déjà achetés (sauf opposition). Base légale : consentement ou intérêt légitime.
- **Prévention de la fraude et sécurité du Site**. Base légale : intérêt légitime du Vendeur.

14.3 – Destinataires

Les données sont destinées au Vendeur et, dans la stricte limite de leurs missions, à ses sous-traitants : prestataires de transport et de livraison (La Poste – Colissimo, Chronopost), prestataire de paiement (Stripe), hébergeur du Site et des Abonnements (Infomaniak) et prestataires informatiques, sous-traitants intervenant dans l'exécution des Services, ainsi qu'à l'expert-comptable du Vendeur. Elles peuvent être communiquées aux autorités lorsque la loi l'exige. Elles ne sont jamais vendues. Lorsque certains prestataires sont situés hors de l'Union européenne, les transferts sont encadrés par des garanties appropriées (décision d'adéquation ou clauses contractuelles types de la Commission européenne).

14.4 – Durées de conservation

- données Clients : durée de la relation commerciale, puis 5 ans (prescription civile) ;
- factures et pièces comptables : 10 ans (article L. 123-22 du Code de commerce) ;
- données de prospects : 3 ans à compter du dernier contact ;
- données de carte bancaire : non conservées par le Vendeur.

14.5 – Sécurité

Le Vendeur met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les données contre la perte, l'altération, la destruction et l'accès non autorisé, et notifie à la CNIL et, le cas échéant, aux personnes concernées toute violation de données dans les conditions prévues par le RGPD.

14.6 – Droits des personnes

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité et d'opposition, du droit de retirer son consentement à tout moment, et du droit de définir des directives relatives au sort de ses données après son décès. Ces droits s'exercent auprès de dpo@unidrine.fr ou par courrier, une réponse étant apportée dans un délai d'un mois (prorogeable de deux mois si nécessaire). Tout refus est motivé. Le Client peut introduire une réclamation auprès de la CNIL (3 place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 Paris Cedex 07 – www.cnil.fr).

Le Client peut se désabonner à tout moment des communications commerciales via le lien présent dans chaque message. Le Consommateur qui ne souhaite pas faire l'objet de prospection commerciale par téléphone peut gratuitement s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique Bloctel (www.bloctel.gouv.fr).

14.7 – Cookies

L'utilisation de cookies et traceurs sur le Site est régie par la politique cookies accessible sur le Site. Les cookies non strictement nécessaires (mesure d'audience non exemptée, publicité...) ne sont déposés qu'avec le consentement préalable de l'utilisateur, recueilli via le bandeau prévu à cet effet et modifiable à tout moment.

ARTICLE 15 PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le contenu du Site (textes, photographies, logos, marques, charte graphique, éléments logiciels) est la propriété du Vendeur ou de ses partenaires et est protégé par le droit de la propriété intellectuelle. Toute reproduction, représentation ou exploitation, totale ou partielle, sans autorisation écrite préalable est interdite et susceptible de constituer une contrefaçon.

Créations réalisées pour le Client (sites web, logos, chartes graphiques, photographies, contenus) : les droits patrimoniaux d'auteur cédés au Client, ainsi que leur étendue, leur destination, leur durée et leur territoire, sont précisés au devis, conformément à l'article L. 131-3 du Code de la propriété intellectuelle. La cession ne prend effet qu'après paiement intégral du prix. À défaut de stipulation au devis, le Client bénéficie d'un droit d'utilisation non exclusif des livrables finaux pour ses besoins propres. Les fichiers sources, éléments préexistants, outils et savoir-faire du Vendeur ne sont pas cédés, sauf mention contraire. Le Vendeur peut, sauf opposition écrite du Client, mentionner la réalisation à titre de référence.

Le Client garantit qu'il détient les droits sur les contenus (textes, images, marques) qu'il fournit au Vendeur pour l'exécution des Services.

ARTICLE 16 SERVICE CLIENT ET RÉCLAMATIONS

Pour toute question ou réclamation, le Client peut contacter le service client par e-mail à **contact@unidrine.fr**, par téléphone au **07 75 70 41 67** ou par courrier à : UNIDRINE – Alan Bédrine EI, 114 route Neuve, 69540 Irigny.

ARTICLE 17 MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

Conformément aux articles L. 612-1 et suivants du Code de la consommation, en cas de litige non résolu par une réclamation écrite préalable auprès du service client, le Client Consommateur peut recourir gratuitement au médiateur de la consommation dont relève le Vendeur, dans un délai d'un an à compter de cette réclamation :

Nom du médiateur – adresse postale – site internet – à compléter après adhésion

Le Consommateur peut également recourir à tout mode alternatif de règlement des différends ou saisir la juridiction compétente.

ARTICLE 18 DROIT APPLICABLE, LANGUE ET JURIDICTION

Les présentes CGV et les contrats qui en découlent sont soumis au droit français. Elles sont rédigées en langue française ; en cas de traduction, seule la version française fait foi.

Clients Consommateurs : à défaut de règlement amiable, le litige peut être porté, au choix du Consommateur, devant l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du Code de procédure civile ou devant la juridiction du lieu où il demeurerait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable (article R. 631-3 du Code de la consommation).

Clients Professionnels : tout litige relatif à la formation, l'interprétation ou l'exécution des contrats conclus avec le Vendeur, qui n'aurait pu être résolu à l'amiable, sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux du ressort de la cour d'appel de Lyon, y compris en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

Si l'une des clauses des présentes CGV était déclarée nulle ou inapplicable, les autres clauses conserveraient toute leur force et leur portée.

Fait à Irigny, le 15 octobre 2026, et en vigueur à compter de cette date.

ANNEXE 1 – FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat (articles L. 221-5 et R. 221-1 du Code de la consommation).

À l'attention de : **UNIDRINE – Alan Bédrine, Entrepreneur individuel**, 114 route Neuve, 69540 Irigny – contact@unidrine.fr

Je/Nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*) / pour la prestation de services (*) ci-dessous :

Bien / prestation :

Numéro de commande ou de devis :

Commandé le (*) / reçu le (*) :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

.....

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification sur papier) :

Date :

(*) *Rayez la mention inutile.*